

Composante	131	UFR des Sciences, antenne du Campus 1
Type de diplôme	Licence	
Mention de diplôme	GLSVIE	Sciences de la vie
Versión d'étape	SVL1_201	Licence 1 Sciences de la Vie

Régulier : oui / non ?
Régime spécial : oui / non ?
Erasmus : oui / non ?

Liste :	O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
Crédits ECTS :	crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
Nature :	préciser écrit / oral / pratique / assidue ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
Part CC ou CT :	préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
	NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
Coefficient :	coefficients de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Enseignement à diste non								Évaluation continue intégrale			SESSION 1						SESSION 2					
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET portuese	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Coefficient	Remarques éventuelles	
SEMESTRE 1	SBVIS1																					
SBVIS1	SBVI1A			UE Biologie Animale	6																	
SBVIS1	SBVI1A	O	YBST1A1	EC Biologie animale		SVIL1_201					Ecrit et pratique	2 minimum	50 %		Ecrit	1h00	50 %	Ecrit	1h00	50 %	100 %	
SBVIS1	SBVI1B			UE Diversité & classification vivant: Biologie, paléontologie	6																	
SBVIS1	SBVI1B	O	YBST1B1	EC Diversité et classification vivant: biologie, paléontologie		TERRL1_201					Ecrit	3	100 %					Ecrit	1h00	100 %	100 %	
SBVIS1	SBVI1C			UE Biochimie	6																	
SBVIS1	SBVI1C	O	YBST1C1	EC Biochimie		SVIL1_201					Ecrit / pratique	2 minimum	50 %		Ecrit	1h00	50 %	Ecrit	1h00	50 %	100 %	
SBVIS1	SBVI1D			UE Chimie et Physique 1	6																	
SBVIS1	SBVI1D	O	YBST1D1	EC Chimie 1		SVIL1_201					Ecrit	2	50 %		Ecrit	1h30	50 %	Ecrit	1h30	50 %	50 %	
SBVIS1	SBVI1D	O	YBST1D2	EC Physique 1		SVIL1_201					Ecrit	2	50 %		Ecrit	1h00	50 %	Ecrit	1h00	50 %	50 %	
SBVIS1	SBVI1E			UE Transversale 1: Anglais 1, compét nums 1, outils maths	6							3 minimum										
SBVIS1	SBVI1E	O	YBST1E1	EC Anglais 1		SVIL1_201					Ecrit		100 %					Ecrit	1h00	100 %	33 %	En cas d'abj, pas de CC rattrapage. Session 2 = seconde chance
SBVIS1	SBVI1E	O	YBST1E2	EC Compétences numériques 1		SVIL1_201					Ecrit		100 %							33 %	Examen en ligne et certification PIX en ligne.	
SBVIS1	SBVI1E	O	YBST1E3	EC Outils mathématiques		SVIL1_201					Ecrit	2	100 %					Ecrit	1h30	100 %	33 %	En cas d'abj, pas de CC rattrapage. Session 2 = seconde chance
SEMESTRE 2	SBVIS2																					
SBVIS2	SBVI2A			UE Biodiversité des végétaux et des champignons	6																	
SBVIS2	SBVI2A	O	YBST2A1	EC Biodiversité des végétaux et des champignons		SVIL1_201					Ecrit et pratique	2 minimum	50 %		Ecrit	1h00	50 %	Ecrit	1h00	50 %	100 %	
SBVIS2	SBVI2B			UE Méthodologie expérimentale	6							3 minimum										
SBVIS2	SBVI2B	O	YBST2B1	EC Méthodologie en Chimie TP		SVIL1_201					Pratique		100 %								25 %	
SBVIS2	SBVI2B	O	YBST2B2	EC Méthodologie en Biologie végétale		SVIL1_201					Pratique		100 %								25 %	
SBVIS2	SBVI2B	O	YBST2B3	EC Méthodologie en Physique TP		SVIL1_201					Pratique		100 %								25 %	
SBVIS2	SBVI2B	O	YBST2BL	EC à choix																	25 %	
SBVIS2	SBVI2B	X	SBVI2B1	EC Techniques d'expression		SVIL1_201					Pratique		100 %								100 %	
SBVIS2	SBVI2B	X	SBVI2B2	EC Anglais scientifique		SVIL1_201					Pratique		100 %								100 %	
SBVIS2	SBVI2B	X	YBST2B4	EC Méthodologie en Chimie de l'environnement		SVIL1_201					Pratique		100 %								100 %	
SBVIS2	SBVI2C			UE Biologie cellulaire	6																	
SBVIS2	SBVI2C	O	YBST2C1	EC Biologie Cellulaire		SVIL1_201					Ecrit / pratique	2 minimum	50 %		Ecrit	1h00	50 %	Ecrit	1h00	50 %	100 %	
SBVIS2	SBVI2D			UE Chimie-Physique 2	6																	
SBVIS2	SBVI2D	O	YBST2D1	EC Chimie 2		SVIL1_201					Ecrit	2	50 %		Ecrit	1h30	50 %	Ecrit	1h30	50 %	50 %	
SBVIS2	SBVI2D	O	YBST2D2	EC Physique 2		SVIL1_201					Ecrit	2	50 %		Ecrit	1h00	50 %	Ecrit	1h00	50 %	50 %	
SBVIS2	SBVI2E			UE Transversale 2: Anglais 2, PPE, UE libres	6							3 minimum										
SBVIS2	SBVI2E	O	YBST2E1	EC Anglais 2		SVIL1_201					Ecrit		100 %					Ecrit	1h00	100 %	40 %	En cas d'abj, pas de CC rattrapage. Session 2 = seconde chance
SBVIS2	SBVI2E	O	YBST2E2	EC PPE		SVIL1_201					Rapport et oral	2	100 %								20 %	
SBVIS2	SBVI2E			Liste à choix : 1 choix																		
SBVIS2	SBVI2E	X	YBST2E3A	EC Pratiques culturelles et techniques d'élevage		SVIL1_201									Ecrit	1h00	100 %	Ecrit	1h00	100 %	40 %	
SBVIS2	SBVI2E	X	YBST2E3B	EC Risques physiques, chimiques et biologiques (40 max)		SVIL1_201									Ecrit	1h00	100 %	Ecrit	1h00	100 %	40 %	
SBVIS2	SBVI2E	X	YBST2E3C	EC Chimie au quotidien		SVIL1_201									Ecrit	1h00	100 %	Ecrit	1h00	100 %	40 %	
SBVIS2	SBVI2E	X	YBST2E3D	EC Science et société		SVIL1_201									Ecrit	1h00	100 %	Ecrit	1h00	100 %	40 %	
SBVIS2	SBVI2E	X	YBST2E3E	EC Initiation aux techniques de laboratoire (20 max)		SVIL1_201					Ecrit		50 %		Ecrit	1h00	50 %	Ecrit	1h00	50 %	40 %	
SBVIS2	SBVI2E	X	YBST2E3F	EC Risques naturels		TERRL1_201									Ecrit	1h00	100 %	Ecrit	1h00	100 %	40 %	
SBVIS2	SBVI2E	X	YBST2E3G	EC LVE LANSAD		SVIL1_201					Ecrit		50 %		Ecrit	1h00	50 %	Ecrit	1h00	50 %	40 %	
SBVIS2	SBVI2E	X	YBST2E3H	EC Sport		SVIL1_201					Pratique		100 %								40 %	
UE SURNUMERAIRE																						
SVIL2_201		F	SVIL1EE	Engagement étudiant		SVIL1_201																
SVIL2_201		F	SVIL1SF	Stage facultatif		SVIL1_201																

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)

règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

règles de prise en compte des absences aux épreuves

éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance

autres remarques

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ ECI* Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier

d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance		
	(1)	(N1+N2)/2		
		(N1+N2+N3)/3		
	(2)	(N1+N2+N3)/3		
		N3		
	(3)	N1;N2;N3		
	(4)	Autre formule à préciser		

Prise en compte de la meilleure des 2 notes

Prise en compte de la meilleure des 2 notes

Meilleures des 2 notes / 3 Pratique

Pratique

Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

Règles de compensation :
*Au sein d’une unité d’enseignement : La compensation s’effectue entre les Éléments constitutifs
*Au sein d’un semestre : La compensation s’effectue entre les 5 UE qui composent le semestre
*Entre les 2 semestres de l'année universitaire (S1 et S2) : La compensation s’effectue entre les 5 UE de chacun des deux semestres (moyenne des deux semestres, chaque semestre étant calculé par compensation entre les 5 UE qui le composent)
Règles de report des notes de la session 1 à la session 2 :
*UE évaluées en CC + CT : Les notes de CC de la première session sont reportées en seconde session, et contribuent à la note finale à hauteur de 50 %.
*UE évaluées en CC faisant l'objet d'une seconde session : Les notes de CC de la première session sont reportées en seconde session, et contribuent à la note finale à hauteur de 50 %.
Report des notes de TP en cas de redoublement :
En cas de redoublement, l'étudiant a la possibilité de garder ses notes de TP, si la note est égale ou supérieure à 12/20 (CR département BST du 03 septembre 2021).
Règles de prise en compte des absences aux épreuves :
En cas d'absence justifiée à une épreuve de Contrôle Continu, l'enseignant, en accord avec le responsable d'UE, peut proposer une épreuve de substitution ou banaliser la note.
Si la note est banalisée, le nombre final de notes de CC doit être supérieur ou égal à 1 dans le cas d'une évaluation en CC + CT, supérieur ou égal à 2 dans le cas d'une évaluation en CC, et supérieur ou égal à 3 dans le cas d'une évaluation en ECI.
En cas d'absence justifiée à une épreuve de Contrôle Terminal, l'étudiant compose en seconde session.
AJAC
Un étudiant n’ayant pas validé sa L1 mais ayant acquis au moins 80% des crédits qui constituent l'année (soit 8 UE sur 10) est autorisé s’il le souhaite à s’inscrire dans l’année supérieure.
Stage facultatif :
Durée minimum : 5 jours
Le stage peut être effectué pendant la période d'enseignement, mais il ne constitue pas une autorisation d'absence aux CMs, TDs, TP, ni à l'ensemble des examens.